

LYCÉE
PROFESSIONNEL
LÉON DE
LÉPERVANCHE



BULLETIN
DE RENTRÉE
2019 – 2020

31, Avenue Raymond Mondon • BP 1015 • 97828 Le Port Cedex

Tél : 0262 42 75 75 • Fax : 0262 43 26 97

Mel : ce.9740552G@ac-reunion.fr • Site : lycee-lepervanche.ac-reunion.fr

SOMMAIRE

- **Le mot de la Direction** **3**
- **Le mot de la Gestion** **4**
- **Déroulement de la rentrée** **5 à 7**
- **Liste des classes & des professeurs principaux** **8 à 9**

LE MOT DU PROVISEUR

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a profondément changé le paysage de la formation professionnelle.

La réforme structurelle en lycée professionnel, préparée activement depuis l'année dernière, s'applique dès cette rentrée pour nos nouveaux élèves. Les familles de métiers, la co-intervention, le chef d'œuvre, la refonte des référentiels...impriment ce changement et cette ambition de réussite.

Elle confirme l'indispensable relecture du regard porté aux élèves de plus en plus jeunes qui arrivent dans nos formations. Le défi de leur réussite et de la lutte contre l'absentéisme restent les pierres angulaires du travail d'accompagnement pour les jeunes et les familles souvent fragilisées. Le constat de 80% d'élèves boursiers renforce cette obligation.

L'évolution des publics, notamment par la mise en place des UFA est engagée, et le Greta occupe légitimement, de par la loi, une place plus visible dans notre offre de formation.

La Région qui est en responsabilité de la carte des formations, est un partenaire quotidien au même niveau que le Rectorat. Les conventions sont tripartites (EPL, Rectorat, Région). Le regard appuyé porté sur les filières qui perdent structurellement des élèves en cours de formation doit inciter à devancer des fermetures inévitables de sections par une démarche de proposition d'évolution de filières.

L'ouverture à cette rentrée du premier BTS pour notre lycée augure une montée du niveau des qualifications qu'il nous appartiendra de consolider.

Le défi de préparer le futur « lycée de la mer » ajoute une plus-value qualitative à notre établissement. Celui-ci est plus que jamais le plus important Lycée des Métiers national avec plus de 1500 élèves.

Pour cette rentrée nous serons 224 adultes en situation de responsabilité éducative, chacun à notre niveau, mais à égalité de devoir, pour faire évoluer et réussir la formation des jeunes qui nous sont confiées.

Avec toute notre confiance.

Bonne rentrée scolaire 2019.

L'équipe de Direction :

Yves FONDER, Proviseur

Jean-Luc PIERRE & Erick ROUCOU : Proviseurs Adjointes

Anibal PAULINO & Jacky LEGROS : DDFPT & Gestionnaire



LE MOT DE LA GESTION

Chers collègues, je vous souhaite une bonne rentrée.

Quelques petits rappels concernant le fonctionnement et les procédures à suivre.

Les demandes d'achat et/ou d'intervention doivent être renseignées sur le formulaire disponible sur l'intranet. Ces demandes doivent être gérées par le coordonnateur et obligatoirement contresignées par le Proviseur.

Toutes les commandes y compris les bus, pour l'enseignement technique sont éditées par le bureau du DDFTP.

Sous réserve de crédits disponibles, les demandes de sorties scolaires doivent parvenir au service gestion 15 jours minimum avant la date de l'évènement, avec tous les renseignements nécessaires sur la date, le lieu de destination, l'heure de départ et l'heure de retour dans l'Etablissement, le nombre d'élèves, la classe, le budget prévisionnel (répartition des crédits) et être contresignées par le Chef d'Etablissement ou adjoint, le coordonnateur de section, le CPE, le DDFTP le cas échéant.

Concernant les dates limites de commande sur les crédits de fonctionnement et d'équipement :

- avant le 15 octobre pour les commandes hors Réunion
- avant le 15 novembre pour les commandes Réunion. Seules les sections demandant un approvisionnement continu jusqu'aux vacances australes pourront bénéficier d'une dérogation

Les projets pédagogiques de grande ampleur (voyages, conventions artistiques,...) devront nous parvenir avant le 1^{er} septembre pour une réalisation éventuelle au cours de l'année civile n+1 avec l'accord du coordonnateur pédagogique, le visa du référent culturel, la signature du chef d'Etablissement et un budget prévisionnel. Il est important que les porteurs de projets prennent l'initiative et le temps de prendre rendez-vous avec la gestion (M. LEGROS) pour évaluer concrètement la faisabilité et les délais nécessaires. Un accord de principe, même voté au CA, doit être précisé avant validation définitive.

Les dépenses avant ordonnancement (DAO) sont exceptionnelles et peuvent s'exécuter sous trois conditions :

- fiche de DAO signée au préalable par le professeur, le coordonnateur de section et le Proviseur
- la dépense ne doit pas excéder 100 €
- selon la disponibilité de la caisse qui est fluctuante (se renseigner auprès du Gestionnaire)

Les sommes avancées par les Professeurs encourent le risque de ne pas être remboursées par l'Agent Comptable.

Les demandes de carte de bus pour les PFMP devront être centralisées pour l'ensemble de la classe et adressées au service Gestion par l'enseignant responsable au minimum 15 jours avant le début des stages. Toute demande individuelle ou ne respectant pas le délai de 15 jours ne pourra être traitée.

Merci.

Le Gestionnaire : Jacky LEGROS

DÉROULEMENT DE LA RENTRÉE 2019

MERCREDI 14 AOUT 2019 : PRE-RENTREE DES PERSONNELS

Note de service n°1/2019-20

- * 8h30 : Accueil
- * 9h00 : Réunion plénière (sous le préau)
- * 10h30 - 12h00 : Conseils d'enseignement
- Lettres-Histoire : Salle audiovisuelle CDI
- Lettres-Anglais : Salle C 11
- Maths-Sciences : Salle B 11
- EPS : Salle B 12
- Arts appliqués : Salle F 02
- Métiers de la Sécurité : Salle B 04
- Bijouterie : Atelier
- STMS : Salle E 11
- Construction Mécanique : T07

- Biotechnologie : Restaurant
- Gestion-Administration : Salle K 309
- Vente- Commerce : Salle L11
- Carrosserie-Peinture : Atelier
- Electrotechnique : Atelier
- Maint. des véhicules et des matériels : Atelier
- Maint. des équipements industriels : Atelier
- Structures métalliques : Atelier
- BTS : E11

* 13h30-14h30 : Visite de l'établissement pour les nouveaux personnels (avec Mme ZIAD, AT)

* 13h30-14h30 : Réunion des coordonnateurs (salle audiovisuelle CDI)

* 13h30-14h30 : Réunion des personnels ULIS (salle ULIS) : référente ULIS, les AVS, l'infirmière et PP accueillant des élèves ULIS.

* 14H : Réunion équipe BTS avec le proviseur en E11

* 14h30-16h30 : Réunion des équipes pédagogiques, ventilation des élèves par professeur référent pour les PFMP et leur saisie dans Pronote (si besoin voir tutoriel sur le site internet du lycée) et présentation du plan de formation par le professeur du professionnel.

* 16h30 : Réunion des professeurs principaux (Maison Des Lycéens).

Durant la matinée, les photos d'identité nécessaires au trombinoscope des personnels seront fournies par chaque personnel ou réalisées sur place par l'équipe d'Arts Appliqués.

RENTREE DES ELEVES

VENREDI 16 AOUT 2019

Rentrée des élèves de 2^{nde} année CAP, 1^{ère} et Tle BAC Pro, MCAD

Affichage des listes sur l'espace Elèves face au Bât B.

- * Les professeurs principaux auront les carnets de liaison à disposition au bureau Vie Scolaire (Bât C)
- * 7h30 - 7h45 : Affichage des listes en face du Bât B ; l'élève se rend dans sa salle.
- * 7h45 : Prise en charge des élèves par les PP dans les salles de classe.
- * M1-M4 : En classe avec le professeur principal : vérification des régimes, distribution des carnets de liaison (à remplir), lecture commentée du règlement intérieur, dictée de l'emploi du temps. Passage de tous les enseignants dans les classes.
- * de S1 à S4: EDT normal.

Restauration scolaire assurée le midi pour les demi-pensionnaires.

Transport scolaire assuré.

Les EDT sont provisoires **jusqu'au vendredi 6 septembre inclus**. Les demandes de modifications devront être faites par écrit **jusqu'au 23 Août** aux proviseurs adjoints. Les EDT deviendront définitifs **à compter du Lundi 9 septembre**.

LUNDI 19, MARDI 20, MERCREDI 21 AOUT 2019

Rentrée des élèves de 1^{ère} année CAP et 2^{nde} BAC Pro et BTS

Affichage des listes/classe sur l'espace Elèves face au Bât B.

- * Les professeurs principaux auront les carnets de liaison à disposition au bureau Vie Scolaire au Bâtiment C
- * 7h30 - 7h45 : Rassemblement des élèves en face du Bât B selon affichage/classe.
- * 7h45 : Prise en charge des élèves par le professeur principal en direction des salles de classe.
- * M1-M4 : Vérification des régimes, distribution des carnets de liaison (à remplir), lecture commentée du règlement intérieur, dictée de l'emploi du temps. Présentation de l'équipe pédagogique.
- * **Lundi 19, mardi 20 au Mercredi 21 Août en M4 : période d'intégration. Le mercredi : Accueil des parents à partir de M3**

Restauration scolaire assurée le midi pour les demi-pensionnaires.

Transport scolaire assuré.

Le lundi, mardi et vendredi, les professeurs principaux avec l'aide de l'équipe pédagogique mettent en œuvre l'organisation arrêtée par les PP et les équipes pédagogiques pour la mise en place de la période d'accueil et d'intégration. Un programme d'action arrêté par la Direction devra être intégré à la planification de ces 3 jours.

MERCREDI 21 Août M3-M4 : Rencontre parents –professeurs pour les classes entrantes
Début des cours selon l'emploi du temps annuel : A PARTIR DU JEUDI 22 AOUT 7H50.

DÉROULEMENT DE LA RENTRÉE

VENDREDI 16 AOUT 2019

Note de service n°2/2019-20

Rentrée des élèves de 2^{nde} année CAP, 1^{ère} et 1^{er} BAC Pro

Affichage des listes sur l'espace Elèves en face du bâtiment B

* Les professeurs principaux auront les carnets de liaison à disposition au bureau Vie Scolaire au bâtiment C

* **7h30 - 7h45** : Affichage des listes en face du Bât B ; l'élève se rend dans sa salle

* **7h45** : Prise en charge des élèves par les PP dans les salles de classe

* **M1-M4** : En classe avec le professeur principal : vérification des régimes, distribution des carnets de liaison (à remplir), lecture commentée du règlement intérieur, dictée de l'emploi du temps. Passage de tous les enseignants dans les classes.

* **de S1 à S4**: EDT normal.

- Restauration scolaire assurée le midi pour les demi-pensionnaires
- Transport scolaire assuré
- **Reprise des cours selon l'emploi du temps annuel : à partir du Jeudi 22 août**

CAP	EFF.	PROF. PRINCIPAL	SALLE	BAC PRO	EFF	PROF. PRINCIPAL	SALLE
2 APR	19	GRONDIN Jeanine	K09	1 PRO ASSP D	30	GUYAUMARD M-SYLVIE	E 11
2 BIJ	10	GILLES MARTIAL	Atelier	1 PRO ASSP S	30	LARTIN M-ELISABELL	E 12
2 CAREP	17	CLAIN PATRICE	T 10	T PRO ASSPD	26	PRESLES - GUYAUMARD	K09
2 CAR 2PEINT	19	RAMANASE TONY	Atelier	T PRO ASSP S	26	MARIE FRANCOISE- LARTIN	K107
2 MO	9	BIJOUX BERNARD	T 05	1 PRO MS	24	PAYET Fabrice	B 04
2 MM EV	8	SAMELOR NICOL	T 09	T PRO MS	24	LAMONACA CONSTANTINO	B 03
2 AEPE	30	DORLA GABRIELLE	B 01	1 PRO MELEEC	24	PAITA CHRISTOPHE	Atelier
2 EL	18	STOUVENEL DIDIER	Atelier	T PRO MELEEC	17	MAILLOT - SARTHE	Atelier
2 MVA VP	10	PERIAMODELY SERGE	Atelier	1 PRO MEI1	22	ROUSSET PASCAL	T 01
2 RCI	10	HUET OLIVIER	Atelier	1 PRO MEI2	21	BOYER PATRICK	T 03
2 ECMS	19	BOYER Isabelle	D01	T PRO MEI1	21	RUGEN – JEAN BAPTISTE	T 11
MCAD	15	PERRIN Sandrine	MCAD	T PRO MEI2	17	VITRY – JEAN BAPTISTE	T 12
				1 PRO MV	28	TROVALET THIERRY	Atelier
BAC PRO	EFF.	PROF. PRINCIPAL	SALLE	T PROMV	25	LANGLET -	T 05
1 PRO CAR	18	JEAN BAPTISTE FREDERIC	Atelier	1 PRO TCI	20	MIRANVILLE LUCAY	Atelier
T PRO CAR	21	MAUNIER BERTRAND	Atelier	T PRO TCI	18	CALIMOUTOUONIEN- TIVERNE	Atelier
1 PRO GA1	30	MUNCH CORINE	K301	1 PRO COM	32	HILARIC CATHY	L12
1 PRO GA2	30	JAGANARDIN POULLE	K302	T PRO COM	32	POMERAT ISABELLE	L11
1 PRO GA3	30	LARIVE JOHANN	K307				
T PRO GA1	20	NG THUNE M-JOSIE	K310				
T PRO GA2	27	TRIHAN MALOT	K207				
T PRO GA3	26	NODODUS SABRINA	K 10				

DÉROULEMENT DE LA RENTRÉE

LUNDI 19, MARDI 20 et MERCREDI 21 AOUT 2019

Note de service n°3/2019-20

Rentrée des élèves de 1^{ère} année CAP et 2^{nde} BAC Pro

Affichage des listes/classe sur l'espace Elèves en face du bâtiment B

- * Les professeurs principaux auront les carnets de liaison à disposition au bureau VIE SCOLAIRE (Bât C)
- * **7h30 - 7h45** : Rassemblement des élèves en face du Bât B selon affichage/classe
- * **7h45** : Prise en charge des élèves par le professeur principal en direction des salles de classe.
- * **M1-M4** : Vérification des régimes, distribution des carnets de liaison (à remplir), lecture commentée du règlement intérieur, dictée de l'emploi du temps. Présentation de l'équipe pédagogique.
- * **Lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 Août en M4**: Période d'intégration.

- Restauration scolaire assurée le midi pour les demi-pensionnaires
- Transport scolaire assuré
- **Reprise des cours selon l'emploi du temps annuel : à partir du jeudi 22 août 2019**

Les professeurs principaux avec l'aide de l'équipe pédagogique mettent en œuvre l'organisation arrêtée par les coordonnateurs de discipline et validée par l'équipe de direction pour la mise en place de la **période d'accueil et d'intégration**.

MERCREDI 21 Août M3-M4 : Rencontre parents-professeurs pour les classes entrantes

CAP	EFF.	PROF. PRINCIPAL	SALLE	BAC PRO	EFF.	PROF. PRINCIPAL	SALLE
1 APR	30	PATIAMA Héloïse	K09	2 PRO CAR	20	RAZZANTI Samuel	Atelier
1 BIJ	15	MARIN Alexandre	Atelier	2 PRO GATL1	32		K307
1 CAREP	20	AUDER Franck	T 10	2 PRO GATL2	32	NG THUNE Marie Joelle	K301
1 PEINT	20	BRAULT Olivier	Atelier	2 PRO GATL3	32		K302
1 MO	10	LAKERMANCE Marjorie	T 05	2 PRO MELEC	24	LAURET Louis	L12
1 MM EV	10	PICARD Alix	T 09	2 PRO MV-12	30	PERIAMODELY Serge	Atelier
1 AEPE	30	JUILLEROT Sylvie	B 01	2 PRO MV-24	T10	SAUROY Gilbert	
1 EL	24	MARBOIS William	Atelier	2 PRO MEI 1	24	RUNGEN Kistnasamy	T 01
1 MVA VP	10	ANASTASIO Daniel	Atelier	2 PRO MEI 2	24	SEWSURN Rishirajsingh	T 03
1 RCI	12	GALLET Laurent	Atelier	2 PRO TCI	24	BONNIN Christelle	Atelier
1 ECMS	30	MALL Imteyiaz	D01	2 PRO ASSP 1	30	BEZOT Penelope	Atelier
				2 PRO ASSP 2	30	GONTHIER Sabine	K107
				2 PRO MS	24	LARIVE Sabrina	B03
				2 PRO MRC	32	LAW WE Marie Bernadette	E12